

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du jeudi 28 avril 2022

Ordre du jour :

I) Affaires financières

- a. Location de casiers
- b. Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement du Département
- c. Convention d'occupation précaire logement gestionnaire
- d. Compte financier 2021 et présentation consolidée des comptes

II) Affaires pédagogiques

- a. Accueil des CM2
- b. Cordées de la Réussite

III) Autres questions

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 28 avril 2022
N° de la séance : 5

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h07.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Riquéna, représentant des personnels ATOSS.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Président informe les membres de l'ajout du point suivant à l'ordre du jour :

I) c. Convention d'occupation précaire logement gestionnaire

Il soumet ensuite au vote le procès-verbal de la séance précédente.

Les membres du conseil d'administration adoptent le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2022.

Votants : 15 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 28 avril 2022
N° de la séance : 5

I.a : LOCATION DE CASIERS

Le Président présente l'agent comptable du collège, invité à cette séance du conseil d'administration.

Un membre de droit explique que le nombre d'élèves à la rentrée prochaine sera supérieur à celui de cette année, et que le nombre de casiers ne sera pas suffisant.

La location de casiers supplémentaires peut permettre de pallier ce manque à moindre coût.

A l'achat, huit casiers coûtent 516,30 €, contre 355 €, par an, à la location.

Si le nombre d'élèves diminue, les casiers en location sont repris gratuitement par l'entreprise.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation explique que si le nombre de casiers est insuffisant, il est possible d'avoir un casier pour deux élèves externes de la même classe.

Un représentant des parents d'élèves demande, comme les casiers loués n'appartiendront pas au collège, qui paiera en cas de casse. Un membre de droit explique qu'il se renseignera auprès de l'entreprise avant la location.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 28 avril 2022
N° de la séance : 5

I.b : PRESENTATION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DU DEPARTEMENT

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Département est mis en place pour la période 2022-2028.

Un membre de droit explique qu'un préau avait été demandé par l'établissement, mais qu'il n'est pas prévu dans le plan.

Pour le collège Jean-Louis Bernard sont prévus dans le PPI :

- La réalisation d'une salle banalisée au rez-de-chaussée, à la place de la salle multimédia. Les travaux ont été réalisés.
- La réfection de l'étanchéité des toits

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 28 avril 2022
N° de la séance : 5

I.c : CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE LOGEMENT GESTIONNAIRE

Un professeur de l'établissement a demandé de pouvoir occuper, à titre précaire, le logement gestionnaire, vacant.

Un membre de droit explique que le prix de la location, fixé par le Département, est de 10,50 €, eau, électricité et gaz compris, et demande l'accord du conseil d'administration pour louer ce logement et pour que le chef d'établissement puisse signer la convention correspondante.

Les membres du conseil d'administration autorisent, à l'unanimité, la location du logement à titre précaire, ainsi que la signature de la convention correspondante.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 28 avril 2022
N° de la séance : 5

Id : COMPTE FINANCIER 2021 ET PRESENTATION CONSOLIDEE DES COMPTES

Un membre de droit présente le compte financier sur l'exercice 2021 (annexe 1) :

- Les prévisions et les réalisations de recettes et dépenses pour les services :
 - o ALO (Administration et Logistique)
 - o AP (Activités Pédagogiques)
 - ↳ Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation demande si le service AP est toujours déficitaire. Un membre de droit explique que non, et que cela dépend de plusieurs variables. Pour cette année 2021 par exemple, la différence de 630 € entre les recettes et les dépenses pour les équipements sportifs résulte du fait que le transport des élèves à la piscine, pris en charge par le Département, était inclus dans la dotation de fonctionnement, et non donné en supplément comme les années précédentes.
 - o VE (Vie de l'Elève)
 - o OPC (Opérations en Capital)
 - o SRH (Service Restauration et Hébergement), avec 26 987 repas préparés
 - ↳ Les repas sont produits et fournis par le collège pour les collégiens, les commensaux, et les élèves des écoles primaires et maternelles de Vimartin Sur Orthe (comprenant St Martin de Connée, St Pierre sur Orthe et Vimarécé), Izé et Trans.
 - o SBN (Service des Bourses Nationales), avec 39 élèves concernés pour cette année scolaire.
- L'exécution du budget
- Le tableau de financement
- Les éléments d'analyse financière

Départ d'une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation à 18h32.

En 2021, le Fonds de Roulement est de 31 890,09 €, ce qui correspond à 51 jours de Fonds de Roulement.

Un invité explique ensuite que le résultat déficitaire de 4 596,17 € est dû notamment à la régulation d'inventaire, pour ordre, voté lors de la séance du 18 novembre 2021. Il explique également que,

malgré une baisse des Fonds de Roulement, la situation financière de l'établissement est saine, car il n'y a pas besoin d'y puiser pour fonctionner.

Retour d'une représentante des personnels d'enseignement et d'éducation à 18h36.

Le Président propose au vote l'arrêt, sans réserve, des comptes au 31/12/2021

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, l'arrêt, sans réserve, des comptes au 31/12/2021.

Le Président propose ensuite au vote le montant des réserves disponibles :

- Du Service Général s'élevant à : 2 960,15 €
- Du Service Spécial s'élevant à : 1 636,02 €

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, la proposition.

Le Président informe ensuite les membres que l'augmentation des prix, notamment pour l'eau, le gaz, l'électricité et les denrées, risque d'avoir un impact sur le budget du collège, et sur ses réserves.

Il explique enfin que le Département envisage, au cours de l'année scolaire 2022/2023, de modifier le prix des repas pour les élèves en fonction du quotient familial, et qu'un courrier du conseil départemental expliquant ce projet sera prochainement transmis aux familles.

Départ d'un membre de droit et d'un invité à 18h47.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 28 avril 2022
N° de la séance : 5

II.a : ACCUEIL DES CM2

Le Président explique que les CM2 des écoles publiques et privées du secteur participeront à une journée d'immersion au collège selon les modalités suivantes :

- Les écoles seront accueillies sur deux jours :
 - Le lundi 16 mai pour les écoles de Grazay, Hambers, Marcillé la Ville et Vimartin sur Orthe
 - Le jeudi 19 mai pour les écoles de Bais, Champgenêteux et la Chapelle au Riboul
- Chaque classe de 6^{ème} sera divisée en 2 groupes
- Les deux classes de 5^{ème} n'auront pas cours le lundi 16 mai
- Les deux classes de 4^{ème} n'auront pas cours le jeudi 19 mai
- Les professeurs de 6^{ème} et de 5^{ème} le lundi, de 6^{ème} et de 4^{ème} le jeudi, prendront un groupe de 6^{ème} et un groupe de CM2
- Le prix du repas est de 4 € par élève
- Le transport scolaire est possible

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du jeudi 28 avril 2022
N° de la séance : 5

II.b : CORDEES DE LA REUSSITE

Les Cordées de la Réussite est un dispositif permettant aux élèves de 3^{ème} envisageant des études supérieures de découvrir le fonctionnement des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).

Le lycée Lavoisier de Mayenne, tête de cordée, organise une découverte des CPGE aux lycées Montesquieu ou Touchard-Washington du Mans, le jeudi 05 mai.

Le Président informe les membres qu'il accompagnera quatre élèves de 3^{ème} lors de cette journée, durant laquelle ils découvriront la CPGE du lycée Montesquieu le matin, avec échange avec des professeurs et des étudiants, le Vieux Mans et le musée de l'automobile l'après-midi.

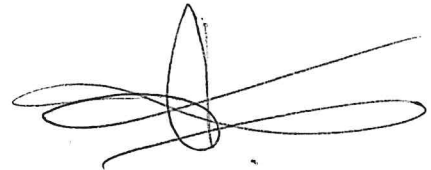
Le Président informe les membres que le collège accueille trois jeunes Ukrainiennes depuis le mois de mars, domiciliés à la Chapelle au Riboul, et qu'elles se sont bien intégrées dans l'établissement. Il précise également qu'un jeune Ukrainien a été accueilli jusqu'aux vacances d'avril, et qu'il est parti sur Laval.

La séance est levée à 19h03.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Buisson', written over a horizontal line.

Le Président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.






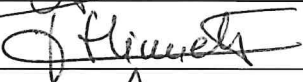




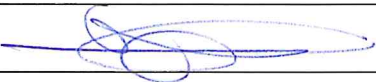
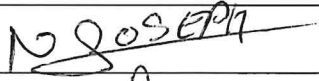



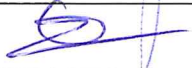
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 28 avril 2022

N° de la séance : 5

Président de séance : Monsieur LEBRUN

Secrétaire de séance :

	NOM des membres	Titre et qualité	Emargement
Membres de droit	Monsieur LEBRUN J.	Principal	
	Madame BELLANGER S.	Principale Adjointe	Excusée
	Madame TOUTAIN P.	Gestionnaire	
	Madame GERMAIN S.	Personnalité Qualifiée	
	Madame ROULAND V.	Personnalité Qualifiée	
Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation	Madame BEAUCOUSIN A.	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Madame MINNELLA V.	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Monsieur PHOCION E.	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Monsieur JEGO F.	Personnel d'enseignement et d'éducation	Excusé
	Monsieur HUTEAU J.	Personnel d'enseignement et d'éducation	
	Monsieur LEGRAS F. Remplacé par M. RIVERAIN N.	Personnel d'enseignement et d'éducation	
Représentants des Personnels A.T.O.S.S.	Monsieur RIQUENA D.	Personnel A.T.O.S.S.	
	Monsieur COTTEREAU J.	Personnel A.T.O.S.S.	Excusé
Représentants des Parents d'élèves	Monsieur COUENNE D.	Parent d'élèves	
	Monsieur GOUGEON L.	Parent d'élèves	
	Madame JOSEPH N.	Parent d'élèves	
	Madame THIBAUT S.	Parent d'élèves	
Représentants des Elèves	Madame ROSSIGNOL-HAAS J.	Elève	
	Monsieur GUITTON L.	Elève	
Représentants des collectivités territoriales	Madame GALLOYER S.	Conseillère Départementale	
	Monsieur BALANDRAUD J.	Conseiller Départemental	Excusé
	Madame MORICE M.-C.	Maire	Excusée
Invité	Monsieur FUZEAU G.	Agent Comptable	
	Monsieur FERRE J.-P.	Communauté de Communes des Coëvrons	

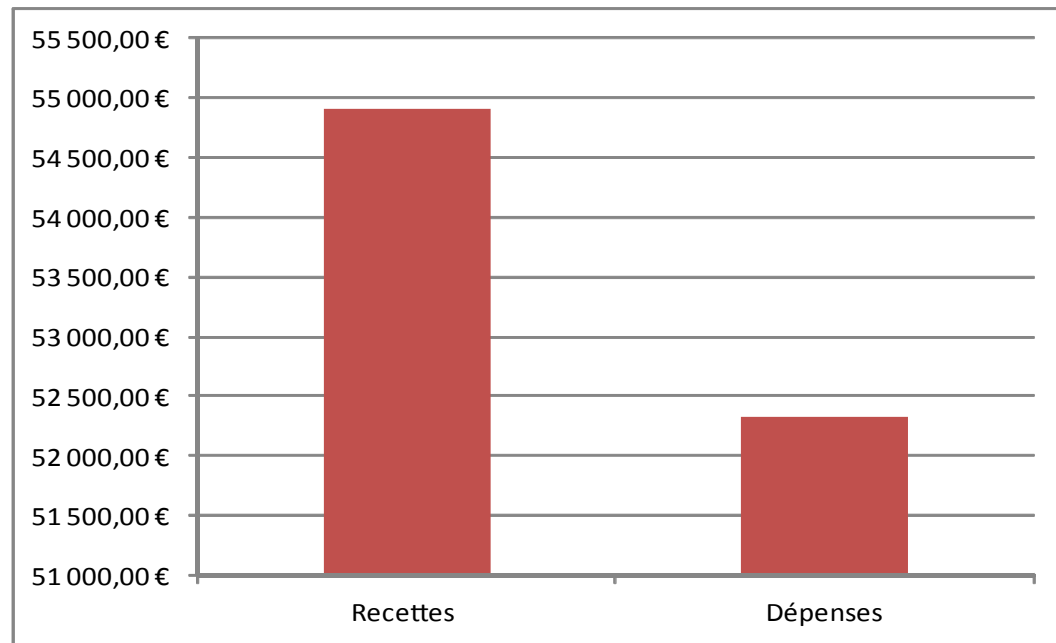
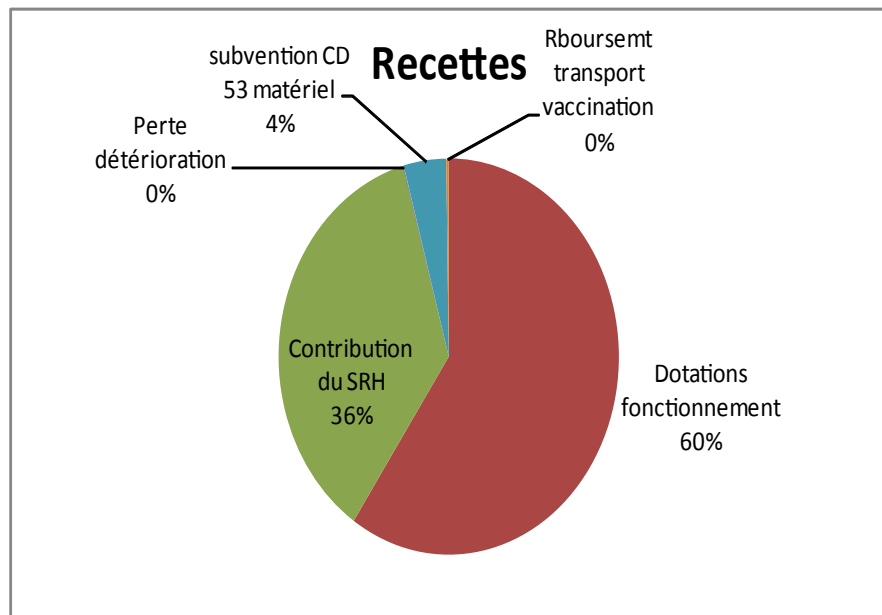
Compte financier 2021- COFI -21

Collège J.L. BERNARD

Administration et Logistique

	Recettes			Dépenses	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Dotation de fonctionnement	31 029,80 €	31 029,80 €	Viabilisation	35 000,00 €	28 034,78 €
Contributions charges communes	19 852,94 €	21 353,38 €	Administration	12 450,01 €	14 607,72 €
Amortissements	267,00€	267,00€	Entretien contrats	5 432,73 €	5 0009,53€
Matériel		2095 ,65 €	Opérations spécifiques	4 702,87 €	4 675,27 €
Remboursement transport vaccination		130,70€			
Autres		32, 00 €			
TOTAL	51 149,74 €	54 908,53 €	TOTAL	57 585,61€	52 327,30 €

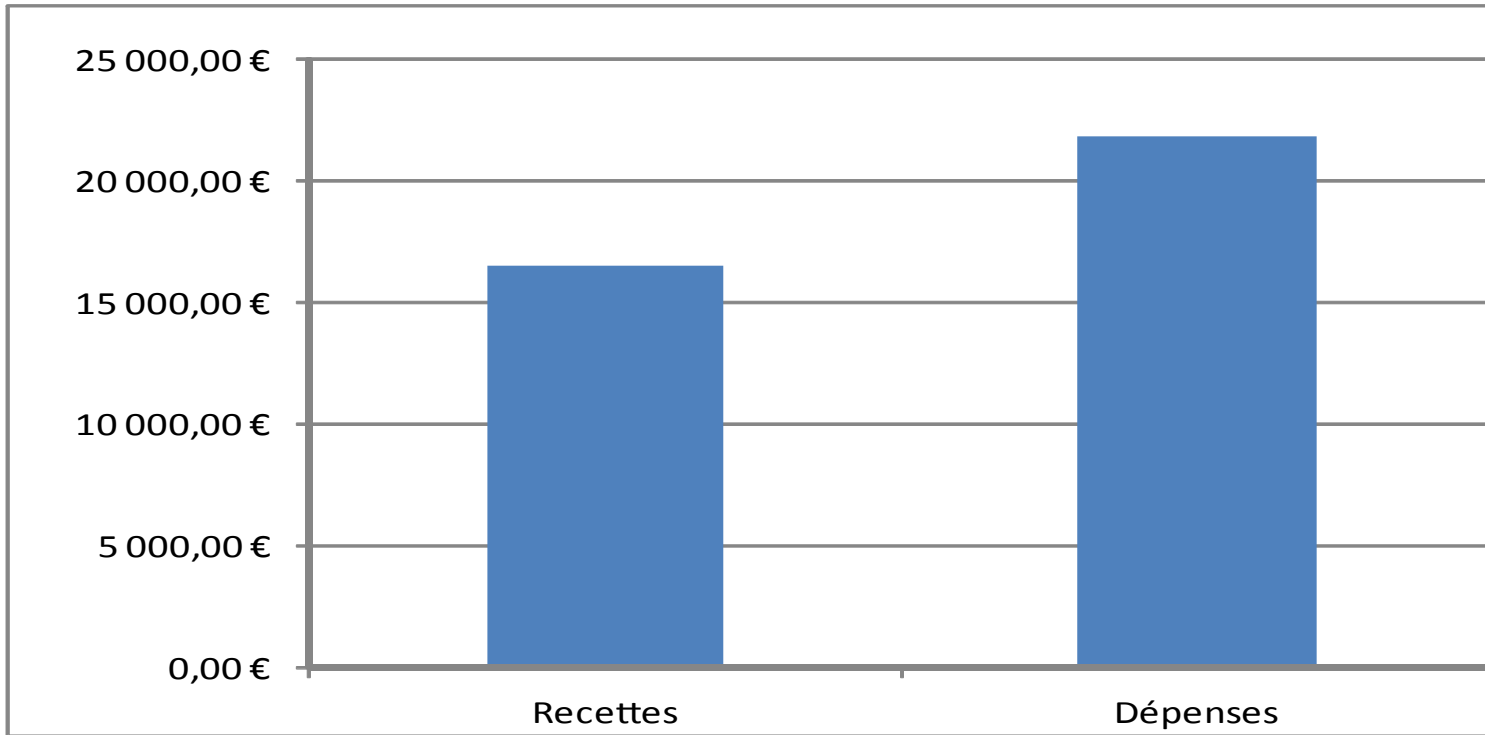
Administration et Logistique



Activités Pédagogiques

	Recettes		Dépenses	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Dotation de fonctionnement	9401,20 €	9401,20 €		
Droit copies	300,00 €	265,00 €	300,00€	290,40 €
Enseignement			10 851,67 €	10 103,18 €
Sorties pédagogiques	200,00€	430,00€	2 703,70 €	4 381,00 €
Equipement sportif	11 837,00€	6404,14 €	11 837,00 €	7 034,14€
Jazz	500,00€			
TOTAL	27692,37€	16500,34€	27 692,37 €	21 808,72 €

Activités Pédagogiques



Vie de l'élève

	Recettes		Dépenses	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Fonds social	4 800,00 €	1 294,00 €	4 800,00 €	1 294,00€
Aide à la restauration	4 000,00 €	4 445,00 €	4 000,00€	4 445,00 €
TOTAL	8 800,00€	5 739,00 €	27 692,37 €	5 739,00 €

Vie de l'élève

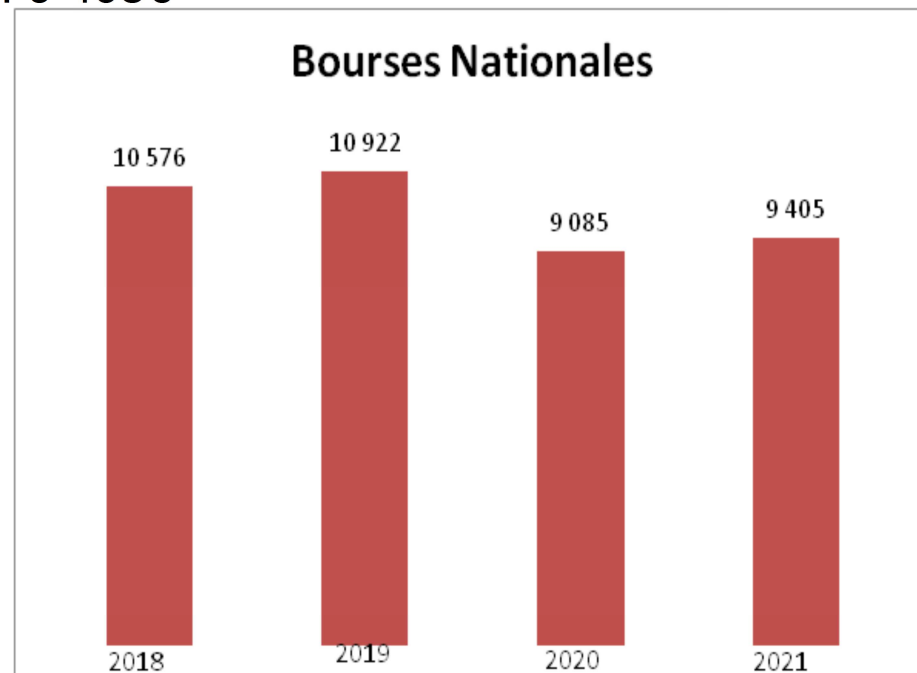
	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Aide à la restauration (élèves bénéficiaires)	49	39	43	41

	2018	2019	2020	2021
FSC	2580.00 €	5064.51 €	5600.00 €	1294,00 €
Aide à la restauration	2580.00 €	3240.00 €	4445.00 €	4 445,00 €

Service des Bourses Nationales

Montant des bourses au titre de l'année 2021-2022 : 9 405€

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Boursiers	49	45	45	39
T1	27	23	28	24
T2	7	14	8	4
T3	15	8	9	11

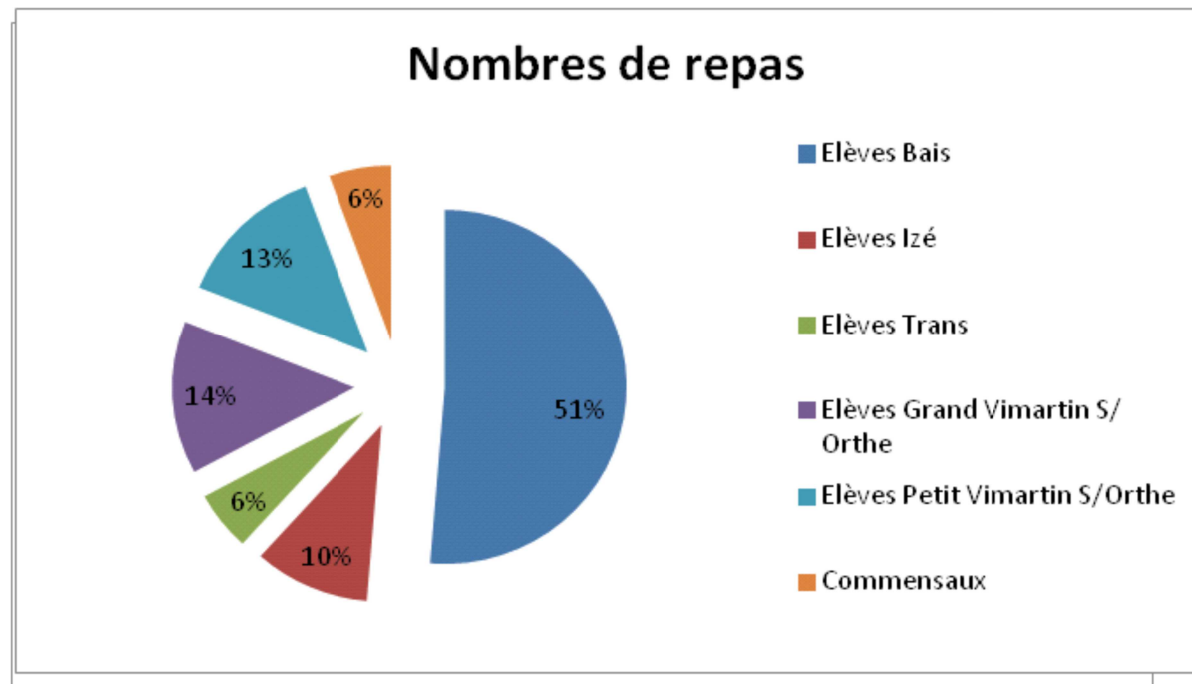


Service Restauration et Hébergement

	Recettes			Dépenses	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Repas élèves	85 680,00 €	80 759,60 €	Contribution entre service	19 852,94 €	21 353,38 €
Repas adultes	7 664,58 €	8 431,76 €	Transfert à collectivité de rattachement	45 163,92 €	46 923,77 €
Repas Ize-Trans	17 939,88 €	20 868,84 €	Fonctionnement (denrées)	59 245,22 €	67 385,04 €
Repas Vimartin- sur-Orthe	14 175,00 €	26 635,00 €	Matériel	2 000 €	1 999,29 €
Repas agents prise en charge CG 53	802,62 €	305,76 €	Hébergement		289,80 €
			Diminution de stock		685,70 €
TOTAL	126 262,08 €	137 000,66 €	TOTAL	126 262,08 €	138 638,98 €

Service Restauration et Hébergement

	Nombre de repas
Elèves Bais	19 989
Elèves Ize	4 4043
Elèves Trans	2 113
Elèves St Martin de C.	5 441
Elèves St Pierre sur Orthe	5 213
Commensaux	2 172
TOTAL	38 971



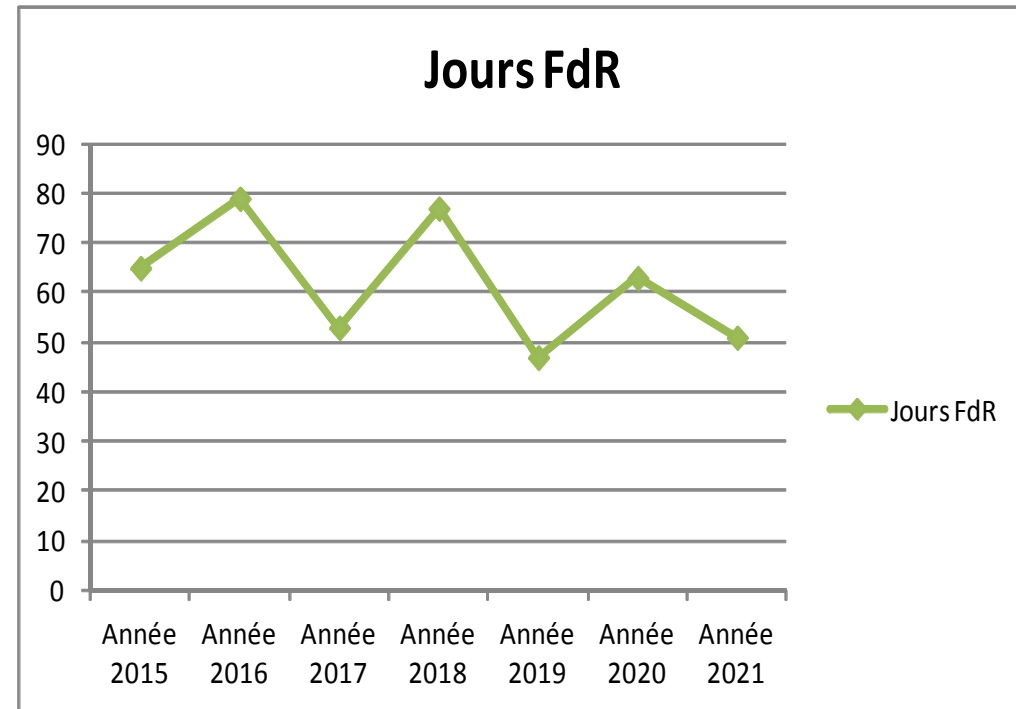
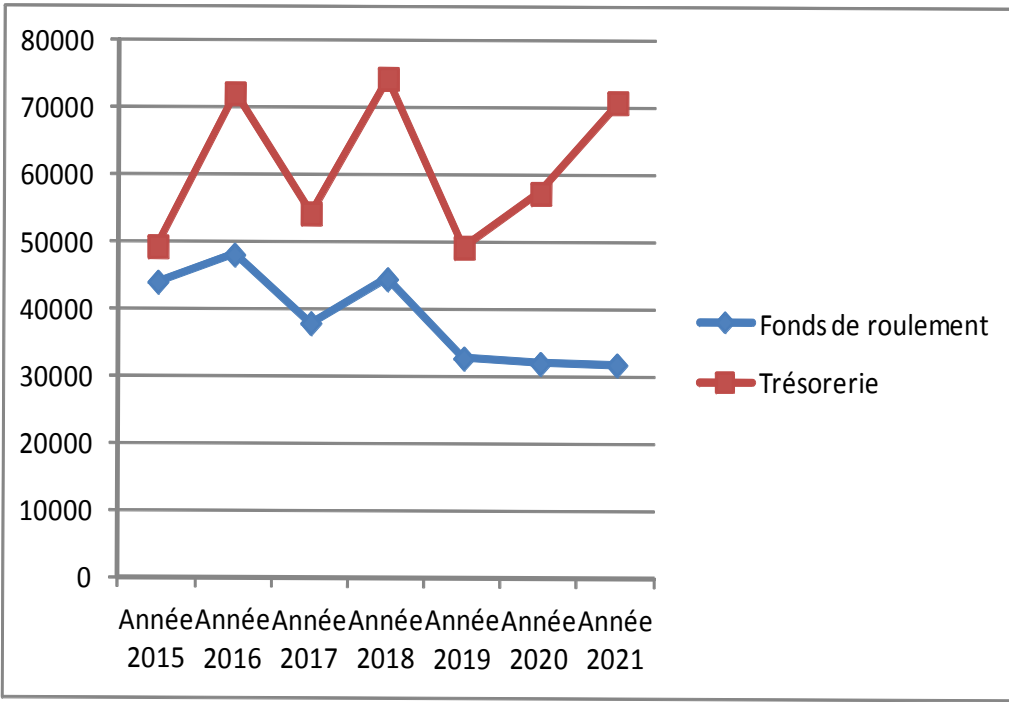
Exécution du budget 2021

Première section de fonctionnement	Montant net des dépenses	Montant net des recettes	Résultats
Activité pédagogique	21 908,72 €	16 235,34 €	
Vie de l'élève	5 739,00 €	5 739,00 €	
Administration et logistique	52 327,30 €	55 173,53 €	
Total services généraux	79 975,02 €	77 014,87 €	
Restauration et Hébergement	138 636,98 €	137 000,96 €	
Bourses nationales	9 405,00 €	9405,00 €	
Total services spéciaux	148 041,98 €	146 405,96 €	
Total de la première section	228 017,00 €	223 420,83 €	- 4 596,17 €

Éléments d'analyse financière

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds de roulement	44 086,45 €	48 162,52 €	54 338,43 €	74 454,87 €	49 331,50 €	32 077,99 €	31 890,09 €
Jour FdR	65	79	53	77	47	63	51
Trésorerie	49 362,16 €	72 201,00 €	54 338,43 €	74 454,87 €	49 331,50 €	57 408,75 €	70 966,20 €
Besoin en FdR	- 5 275,66 €	- 24 038,48 €	- 16 346,11 €	- 29 867,21 €	- 16 512,60 €	- 25 330,76 €	- 39 076,11 €

Éléments d'analyse financière



Merci de votre attention

Approbation du compte financier

Affectation des résultats

